Commission économique pour l’Europe

Comité des transports intérieurs

Soixante-dix-huitième session

Genève, 23-26 février 2016

Point 13 de l’ordre du jour provisoire

Programme de travail et évaluation biennale pour 2016-2017
et cadre stratégique pour 2018-2019

 Projet de programme de travail correspondant
au sous-programme « Transports » pour 2016-2017

 Note du secrétariat

 Introduction

1. On trouvera ci-après une présentation du projet de programme de travail correspondant au sous-programme « Transports » (ci-après, le sous-programme) pour l’exercice biennal 2016-2017, que le Comité des transports intérieurs (ci-après le Comité) est invité à adopter puis à recommander au Comité exécutif pour approbation. Tout produit ajouté, arrêté ou reporté par la suite sera pris en compte dans le cadre du Système intégré de suivi (SIS) que le secrétariat utilise à des fins de planification, de suivi et de communication de rapports sur la mise en œuvre du programme. Les résultats de la mise en œuvre du programme de travail seront communiqués au Comité dans le rapport sur l’exécution des programmes pour l’exercice biennal 2016-2017.
2. Le projet de programme de travail est géré selon la méthode de gestion axée sur les résultats, méthode globale de gestion qui établit un lien logique entre les résultats hiérarchisés (produits – résultats – effets), autrement dit la « chaîne des résultats », les ressources (humaines et financières), autrement dit les « apports », et les facteurs extérieurs (stratégiques, administratifs, opérationnels, financiers) qui peuvent empêcher d’atteindre l’objectif.
3. Les produits/activités énoncés dans le projet de programme de travail correspondent à ceux figurant dans le projet de budget-programme de la CEE pour 2016-2017. Ils sont regroupés dans les grandes catégories suivantes : a) réunions et documents correspondants; b) autres activités de fond; et c) coopération technique, notamment services consultatifs, cours de formation, séminaires, ateliers et projets opérationnels. On trouvera dans le document ECE/TRANS/2016/28/Add.1 une description plus détaillée des activités thématiques et des réalisations escomptées dans le cadre du programme de travail correspondant au sous-programme.
4. Les résultats/réalisations escomptées, accompagnés des indicateurs de succès et de la mesure des résultats correspondants, sont présentés à l’annexe I d’une manière logique.
5. Le détail des publications proposées figure dans l’annexe II. Les textes généraux portant autorisation et les textes relatifs au sous-programme sont indiqués à l’annexe III.

 I. Objectif, stratégie et facteurs extérieurs

1. Le sous-programme a pour objectif de promouvoir les transports durables, qui sont sûrs, propres et compétitifs, en développant la mobilité des marchandises et des voyageurs par les transports intérieurs et en améliorant la sûreté de la circulation, la performance environnementale et énergétique, la sécurité des transports intérieurs et l’efficience des services dans le secteur des transports.
2. Le sous-programme relève de la Division des transports durables (ci-après la Division), qui est chargée de le mettre en œuvre dans les quatre domaines d’activité suivants :

 a) La poursuite du renforcement du cadre juridique et réglementaire relatif aux transports intérieurs aux échelons international, national et local grâce à l’adoption de nouveaux instruments et à l’actualisation des 58 instruments juridiques couvrant tous les modes de transports intérieurs, les règlements concernant les véhicules et le transport des marchandises dangereuses. Le personnel de la Division collabore activement avec les gouvernements des États membres et avec d’autres acteurs, et s’efforce d’obtenir un consensus aux réunions pertinentes des comités de gestion et d’administration des conventions et accords ainsi qu’aux autres réunions intergouvernementales concernant les transports, en particulier celles du Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques, qui relève du Conseil économique et social, du Comité des transports intérieurs de la CEE, des 17 groupes de travail et d’autres organes subsidiaires;

 b) Une large utilisation du cadre juridique et réglementaire existant et le renforcement des capacités d’application de ce cadre, par une action énergique visant à promouvoir de nouvelles adhésions aux instruments juridiques des Nations Unies administrés par la CEE et la mise en œuvre renforcée des mécanismes de suivi. Dans l’esprit de la Décennie d’action des Nations Unies pour la sécurité routière, l’accent sera mis sur les instruments juridiques des Nations Unies relatifs à la sécurité routière. L’intégration de certains instruments juridiques des Nations Unies dans l’acquis communautaire de l’Union européenne continuera quant à elle de jouer un rôle important;

 c) Le renforcement des capacités nationales en vue de la mise en place d’infrastructures de transport paneuropéennes et transcontinentales, y compris la facilitation des transports et du passage des frontières. L’accent sera mis sur les activités de coopération régionale et sous-régionale. Les projets d’autoroute transeuropéenne et de chemin de fer transeuropéen seront exécutés sur la base de leurs plans directeurs et de projets ponctuels à forte valeur ajoutée. Le développement des liaisons de transport Europe-Asie et l’uniformisation du droit ferroviaire seront promus en coopération avec les États membres participants, la CESAP, d’autres organisations internationales et différentes parties prenantes du secteur privé. De même, le renforcement des liaisons de transport entre l’Europe et l’Afrique, et entre l’Europe et le Moyen-Orient, notamment dans la région méditerranéenne, sera favorisé en coopération avec les parties prenantes intéressées. La facilitation des transports visera essentiellement à favoriser le transit et le franchissement des frontières, notamment par des mesures de l’efficacité du franchissement des frontières et la promotion des communications électroniques. Les besoins particuliers des pays en transition sans littoral feront l’objet d’une assistance technique et de travaux d’analyse, conformément aux résolutions de l’Assemblée générale sur le Programme d’action d’Almaty;

 d) Le renforcement des capacités : une attention particulière sera accordée au renforcement des capacités des pays, à l’évaluation de la performance environnementale de leur secteur des transports à l’aide de l’outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS), ainsi qu’à la manière dont les secteurs du transport et de la logistique contribuent à la compétitivité nationale.

1. Pour atteindre les objectifs définis dans les quatre domaines susmentionnés, les activités ci-après seront menées au titre du sous-programme :

 a) Assurer la fonction de dépositaire des instruments juridiques relatifs aux transports;

 b) Effectuer des travaux analytiques;

 c) Donner effectivement suite aux décisions relatives aux transports de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et contribuer au programme de développement pour l’après-2015;

 d) Renforcer la coopération et les partenariats avec les organisations économiques régionales ainsi que d’autres organisations internationales compétentes en matière de transports;

 e) Travailler sur des projets multisectoriels, en particulier en vue de promouvoir le développement durable des transports, en mettant notamment l’accent sur l’administration conjointe du Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l’environnement.

1. La Division continuera d’assurer le secrétariat du Comité des transports intérieurs et du Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques, qui relève du Conseil économique et social.
2. Le sous-programme devrait permettre d’atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les diverses parties intéressées parviennent à un consensus sur la mise à jour des instruments juridiques en vigueur et sur l’élaboration de nouveaux instruments; b) le climat est propice à la ratification des instruments juridiques de l’ONU relatifs au secteur des transports ou à l’adhésion à ceux-ci; c) les gouvernements et les parlements décident d’adopter, d’appliquer et de faire respecter les instruments internationaux connexes; d) le climat politique reste stable et les pays membres et les organisations régionales coopèrent pour appuyer le développement des infrastructures et réseaux de transport et faciliter le passage des frontières; e) les États membres ont, aux niveaux national et infranational, la volonté politique de promouvoir une mobilité viable, de fixer des objectifs d’amélioration de la sécurité routière, de réglementer les transports et de définir des objectifs pertinents en faveur du développement (économique, social et environnemental) durable; f) les fonds nécessaires sont dégagés au niveau national pour appliquer les instruments juridiques, les mesures d’amélioration de la sécurité routière et les projets et programmes de développement durable du secteur des transports; et g) les contributions volontaires sont suffisantes pour favoriser le renforcement des capacités et les travaux d’analyse.

 II. Produits/activités à réaliser pendant la période
biennale 2016-2017

 A. Service d’organes intergouvernementaux
et d’organes d’experts

 i) Comité des transports intérieurs :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles du Comité des transports intérieurs (12); réunions du Bureau du Comité (20);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Comité des transports intérieurs (2); rapports sur l’outil de modélisation des futurs systèmes de transports intérieurs – module Sécurité routière (4); documents pour les sessions du Comité des transports intérieurs (56);

 ii) Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques, relevant du Conseil économique et social :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : session biennale du Comité d’experts (1);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport du Comité d’experts (1); rapport du Secrétaire général au Conseil économique et social sur les travaux du Comité d’experts (1); ordre du jour provisoire annoté du Comité d’experts (1);

 iii) Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses, relevant du Conseil économique et social :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Sous-Comité d’experts (54);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Sous-Comité d’experts (4); séries annuelles de documents sur les modifications et l’application des Recommandations de l’ONU relatives au transport des marchandises dangereuses (quelque 110 documents par série les années paires et 60 les années impaires) (2); ordres du jour provisoires annotés du Sous-Comité d’experts (4);

 iv) Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques, relevant du Conseil économique et social :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Sous-Comité d’experts (20);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Sous-Comité d’experts (4); séries annuelles de documents sur les modifications et l’application du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (quelque 25 documents par série les années paires et 10 les années impaires) (2); ordres du jour provisoires annotés du Sous-Comité d’experts (4);

 v) Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules :

 a. Services fonctionnels pour les réunions des organes et groupes de travail ci-après : Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules (35); Groupe de travail du bruit (24); Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (28), Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (28); Groupe de travail de l’éclairage et de la signalisation lumineuse (28); Groupe de travail de la sécurité passive (28); Groupe de travail de la pollution et de l’énergie (28); Comité de gestion pour la coordination des travaux (12); Comité d’administration de l’Accord de 1958 (6); Comité d’administration de l’Accord de 1997 (2); Comité exécutif de l’Accord de 1998 (6);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux des sessions du Forum mondial, dont ceux du Comité de gestion pour la coordination des travaux et ceux des Comités d’administration des Accords de 1958 et 1997 et du Comité exécutif de l’Accord de 1998 (6); rapports du Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (4); rapports du Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (4); rapports du Groupe de travail de l’éclairage et de la signalisation lumineuse (4); rapports du Groupe de travail du bruit (4); rapports du Groupe de travail de la sécurité passive (4); rapports du Groupe de travail de la pollution et de l’énergie (4); Résolution d’ensemble sur la construction des véhicules (2); séries de documents sur les modifications apportées aux instruments juridiques sur la construction des véhicules automobiles (16 séries par an, soit quelque 640 documents par an au total) (32); rapports sur l’état de l’Accord de 1958 (2); rapports sur l’état de l’Accord de 1997 (2); rapports sur l’état de l’Accord de 1998 (2); ordres du jour provisoires annotés des sessions du Forum mondial, y compris l’ordre du jour provisoire annoté du Comité de gestion pour la coordination des travaux et des Comités d’administration des Accords de 1958 et 1997 et du Comité exécutif de l’Accord de 1998 (6); ordres du jour provisoires annotés du Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (4); ordres du jour provisoires annotés du Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (4); ordres du jour provisoires annotés du Groupe de travail de l’éclairage et de la signalisation lumineuse (4); ordres du jour provisoires annotés du Groupe de travail du bruit (4); ordres du jour provisoires annotés du Groupe de travail de la sécurité passive (4); ordres du jour provisoires annotés du Groupe de travail de la pollution et de l’énergie (4); documents pour le Forum mondial (4);

 vi) Groupe de travail du transport des denrées périssables :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail du transport des denrées périssables (16);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux des sessions annuelles du Groupe de travail (2); séries annuelles de documents sur les modifications et l’application de l’Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (quelque 40 documents par série les années paires et 70 les années impaires) (2); documents pour le Groupe de travail du transport des denrées périssables (6);

 vii) Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (40); réunions communes de la Commission d’experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (48); réunions communes d’experts sur le Règlement annexé à l’Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (Comité de sécurité de l’ADN) (36); réunions du Comité d’administration de l’ADN (4);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux des sessions du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (4); rapports sur les travaux des réunions communes de la Commission d’experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (4); rapports sur les travaux des réunions communes d’experts sur le Règlement annexé à l’ADN (4); rapports sur les travaux des sessions du Comité d’administration de l’ADN (4); séries de documents sur les modifications et l’application de l’Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) et l’ADN (4 séries par an, soit quelque 155 documents par an au total) (8); liste des amendements à l’ADN (1); liste des amendements à l’ADR (1); documents pour les sessions du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (8); ordres du jour provisoires annotés des réunions communes d’experts sur le Règlement annexé à l’ADN (4); ordres du jour provisoires annotés des réunions communes de la Commission de sécurité du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses (4); ordres du jour provisoires annotés des sessions du Comité d’administration de l’ADN (4);

 viii) Groupe de travail chargé d’examiner les tendances et l’économie des transports :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail chargé d’examiner les tendances et l’économie des transports (12);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux des sessions annuelles du Groupe de travail chargé d’examiner les tendances et l’économie des transports (2); documents pour le Groupe de travail (18);

 ix) Groupe de travail des statistiques des transports :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail des statistiques des transports (12);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Groupe de travail (2); documents pour le Groupe de travail (26);

 x) Groupe de travail des transports routiers :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles du Groupe de travail des transports routiers (12); sessions extraordinaires du Groupe de travail des transports routiers (4);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Groupe de travail (3); rapports sur les activités menées dans le cadre du projet d’autoroute transeuropéenne (2); documents pour le Groupe de travail (7); documents sur les modifications de l’Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR) (2); documents sur les modifications de l’Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR) (4); documents sur l’application de l’AETR (2); projet d’accord multilatéral mondial relatif au transport régulier international de voyageurs par autobus et autocar (OmniBUS) (2); documents sur le transport international routier de marchandises (2).

 xi) Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (28);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux des sessions du Groupe de travail (4); document sur l’application des Conventions de 1968 sur la circulation routière et sur la signalisation routière (1); documents sur les modifications des Conventions de 1968 (4); documents sur les règles nationales en matière de sécurité routière (2); documents sur la révision des résolutions d’ensemble sur la circulation routière et sur la signalisation routière (2); enquêtes multidisciplinaires sur les accidents de la route (2); documents sur la Décennie d’action pour la sécurité routière (2); documents pour le Groupe de travail (8);

 xii) Groupe de travail des transports par chemin de fer :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail des transports par chemin de fer (12);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux des sessions annuelles du Groupe de travail (2); documents pour le Groupe de travail (18); rapports sur les activités menées dans le cadre du projet de chemin de fer transeuropéen (TER) (2); documents sur les modifications de l’Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC) (2); documents sur la productivité en matière de transports ferroviaires (2);

 xiii) Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique (12);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Groupe de travail (2); documents pour le Groupe de travail (16); documents sur les modifications de l’Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC) (2); documents sur l’évolution du transport intermodal (4);

 xiv) Groupe de travail des transports par voie navigable :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail des transports par voie navigable (12); réunions du Groupe de travail de l’unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (24);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux des sessions annuelles du Groupe de travail des transports par voie navigable (2); rapports du Groupe de travail de l’unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (4); documents sur les modifications de l’Accord européen sur les grandes voies navigables d’importance internationale (AGN) (2); documents pour le Groupe de travail des transports par voie navigable (38); documents pour le Groupe de travail de l’unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (34);

 xv) Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (36); réunions du Comité de gestion de la Convention TIR (8); réunions de la Commission de contrôle TIR (28); réunions du Groupe d’experts des aspects juridiques de l’informatisation du régime TIR (16);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents sur l’application de la Convention TIR (40); documents sur l’application de la Convention internationale sur l’harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières (8); documents sur l’informatisation du régime TIR (10); documents pour le Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (10); rapports sur les travaux des sessions du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (6); documents pour le Comité de gestion de la Convention TIR (8); rapports du Comité de gestion de la Convention TIR (4); rapports sur les travaux des réunions de la Commission de contrôle TIR (6); rapports du Groupe d’experts des aspects juridiques de l’informatisation du régime TIR (4); documents sur l’application d’autres conventions relatives à la facilitation du franchissement des frontières (2);

 xvi) Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement :

 a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Comité directeur (3);

 b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur les travaux de la session annuelle du Comité directeur (1); documents pour le Comité directeur (8).

 B. Autres activités de fond

 i) Publications en série

 Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP) (1); Manuel TIR (1); Bulletin annuel de statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord 2017 (1); Bulletin annuel de statistiques des transports pour l’Europe et l’Amérique du Nord 2016 (1); Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR 2017) (vol. I et II) (1); Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN 2017) (vol. I et II) (1); Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, 20e édition révisée (vol. I et II) (1); Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d’épreuves et de critères (1); Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH) (1); Tendances et économie des transports 2016-2017 (1); Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29), comment il fonctionne, comment y adhérer (1).

 ii) Publications isolées

 Rapport sur la phase 3 du projet LTEA (1); étude relative au franchissement des frontières et aux questions douanières intéressant les transports (1); « Livre bleu », troisième édition révisée (ECE/TRANS/SC.3/144/Rev.3) (1); Livre blanc sur la navigation intérieure (1); examen de l’état des transports ferroviaires et logistique du transport intermodal (1); incidences des changements climatiques et adaptation des réseaux de transport (1); outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS) (1); sécurité routière : évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie d’action pour la sécurité routière (1).

 iii) Brochures, fiches d’information, planches murales, pochettes de documentation

 Documents d’information tels que le répertoire du Comité des transports intérieurs (6); informations sur les activités de la CEE dans les domaines de la facilitation du franchissement des frontières et des transports (1); informations sur les activités du Comité des transports intérieurs au bénéfice de l’environnement (1); fiche d’information sur les gains de sécurité apportés par les systèmes de retenue pour enfants (1).

 iv) Communiqués et conférences de presse

 Série annuelle de communiqués de presse publiés à l’occasion de réunions ou de forums et de la parution de publications (2).

 v) Documentation technique et activités connexes

 Tenue à jour de la Banque de données internationale TIR (ITDB) sur les entreprises de transport, y compris sa version en ligne (2); développement et mise au point du projet ITDB online+ (2); tenue du registre en ligne des dispositifs de scellement et des timbres douaniers (2); gestion du site Web TIR (2); tenue à jour d’un inventaire en ligne des normes concernant les infrastructures des voies de navigation intérieure (2); tenue à jour d’un inventaire en ligne des normes et des paramètres énoncés dans l’AGC et l’AGTC (2); séries des Règlements ONU concernant les véhicules et des amendements à ceux-ci, annexés à l’Accord de 1958 (chaque série comporte 100 documents) (2); séries de Règlements techniques mondiaux ONU concernant les véhicules et des amendements à ceux-ci, dans le cadre de l’Accord de 1998 (chaque série comporte 5 documents) (3); séries des Règles de l’ONU sur le contrôle technique périodique des véhicules, annexées à l’Accord de 1997 (chaque série comporte 2 documents) (1); tenue de bases de données sur les statistiques des transports, les accidents de la route, le transport des marchandises dangereuses, le transport des denrées périssables, le transport urbain et les transports et l’environnement (2); tenue à jour du site Web, qui donne accès à des documents de séance, des publications et des informations concernant les activités menées dans le cadre du sous-programme (2); mise au point et tenue à jour de l’Observatoire international en ligne de la sûreté des chemins de fer (2).

 vi) Colloques organisés par le secrétariat à destination d’utilisateurs
dans le cadre de mandats spécifiques

 Facilitation des transports et application de la Convention TIR (2); atelier annuel sur les systèmes de transport intelligents (2).

 C. Coopération technique

 i) Services consultatifs

 Services consultatifs concernant les instruments juridiques liés aux transports intérieurs (2); instruments juridiques concernant la facilitation des transports (2); instruments juridiques concernant le franchissement des frontières (2); instruments juridiques concernant la sécurité routière (2); instruments juridiques concernant la construction des véhicules (2); instruments juridiques concernant le transport des marchandises dangereuses et d’autres cargaisons spéciales (2).

 ii) Formations, colloques et ateliers

 Colloques consacrés à des thèmes choisis dans le cadre des projets TEM et TER (systèmes de transport intelligents, tarification des infrastructures, transport intermodal, nouvelles technologies applicables aux opérations de transport ferroviaire, centres/plateformes logistiques, franchissement des frontières) (4); colloques et ateliers sur la facilitation des transports et l’application de la Convention TIR (2); atelier/colloque sur les statistiques des transports (2); atelier sur les tendances et l’économie des transports (2); atelier sur les questions d’actualité intéressant les transports ferroviaires (2); atelier sur les questions d’actualité intéressant le transport intermodal et la logistique (2); atelier sur le Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement (1); colloque sur le Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement (1).

 iii) Projets opérationnels

 Projet d’autoroute transeuropéenne (TEM) (1) et projet de chemin de fer transeuropéen (TER) (1).

Annexe I

 Résultats escomptés, indicateurs de succès et mesure
des résultats pour 2016-2017

| *Résultats escomptés du secrétariat* | *Indicateurs de succès* |
| --- | --- |
|  |  |
| a) Renforcement du cadre juridique et réglementaire concernant les transports intérieurs internationaux (routiers, ferroviaires, fluviaux et intermodaux), y compris les infrastructures, la facilitation du passage des frontières, le transport des marchandises dangereuses, la construction automobile et d’autres services liés aux transports | a) i) *Accroissement du nombre d’instruments juridiques relatifs aux transports en vigueur qui sont administrés par la CEE par rapport au nombre total d’instruments juridiques des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE [pourcentage]* |
|  |  Mesure des résultats |
|  |  2012-2013 : 86 |
|  |  Estimation 2014-2015 : 87 |
|  |  Objectif 2016-2017 : 88 |
|  |  ii) *Nombre de nouveaux règlements concernant les véhicules et d’amendements aux dispositions existantes* |
|  |  Mesure des résultats |
|  |  2012-2013 : 130 |
|  |  Estimation 2014-2015 : 100 |
|  |  Objectif 2016-2017 : 100 |
|  |  iii) *Nombre d’instruments juridiques internationaux modifiés pour tenir compte de la révision la plus récente des recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses* |
|  |  Mesure des résultats |
|  |  2012-2013 : 6 |
|  |  Estimation 2014-2015 : 6 |
|  |  Objectif 2016-2017 : 6 |
| b) Élargissement de la couverture géographique et amélioration de l’application des instruments juridiques et des recommandations des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE | a) i) *Augmentation du nombre de Parties contractantes, notamment extérieures à la région, aux instruments juridiques et recommandations des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE* |
|  |  Mesure des résultats |
|  |  2012-2013 : 1690 |
|  |  Estimation 2014-2015 : 1700 |
|  |  Objectif 2016-2017 : 1710 |
|  |  ii) *Augmentation du nombre de mécanismes de suivi de l’application des instruments juridiques et recommandations des Nations Unies relatifs aux transports administrés par la CEE* |
|  |  Mesure des résultats |
|  |  2012-2013 : 7 |
|  |  Estimation 2014-2015 : 7 |
|  |  Objectif 2016-2017 : 8 |
| c) Renforcement de la capacité des États membres de la CEE, particulièrement les pays en développement sans littoral, en ce qui concerne le développement d’infrastructures de transport paneuropéennes et transcontinentales et la mise en place de mesures destinées à faciliter les transports | a) i) *Nombre d’activités de renforcement des capacités relatives aux transports* Mesure des résultats 2012-2013 : 114 Estimation 2014-2015 : 115 Objectif 2016-2017 : 116 |
|  |  ii) *Augmentation du nombre d’États Membres de l’ONU participant à des projets sous-régionaux de la CEE relatifs aux infrastructures de transport* |
|  |  Mesure des résultats |
|  |  2012-2013 : 52 |
|  |  Estimation 2014-2015 : 53 |
|  |  Objectif 2016-2017 : 55 |
| d) Renforcement de la capacité d’appliquer les instruments juridiques, règles et normes de la CEE pertinents, en particulier dans les pays de l’Europe orientale et de l’Europe du Sud-Est, du Caucase et de l’Asie centrale | a) i) *Nombre d’activités de renforcement des capacités relatives aux transports* Mesure des résultats 2012-2013 : - |
|  |  Estimation 2014-2015 : - |
|  |  Objectif 2016-2017 : 29 |
|  |  ii) *Augmentation du nombre d’États membres de la CEE ayant défini des objectifs de renforcement de la sécurité routière* |
|  |  Mesure des résultats |
|  |  2012-2013 : 30 |
|  |  Estimation 2014-2015 : 37 |
|  |  Objectif 2016-2017 : 40 |

Annexe II

 Détail des publications proposées pour 2016-2017

 A. Publications en série

| *No* | *Titre de la publication* | *Mandat* | *Version papier et/ou électronique* | *Format* | *Nombre de pages* | *Langue(s) originale(s)1* | *Traduction(s)1* | *Nombre d’exemplaires et langue(s)* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | Manuel TIR | Résolution ECOSOC no 1984179, par. 2 et ECE/TRANS/WP.30/244, par. 387 | Versions papier et électronique | A4 | 365 | E, F, R, A, C et S |  | E-500, R-400, F-200, A-100, C-300, S-100 |
| 2 | Tendances et économie des transports 2016-2017 | ECE/TRANS/224, par. 20 et 21 | Version papier | A4 | 120 | E | F, R | E-200, F-100, R-100 |
| 3 | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR 2017) (vol. I et II) | ECE/TRANS/240, par. 77 | Versions papier et électronique (pdf), consultation en ligne, CD-Rom | A4 | Vol. I : 660; vol. II : 700 | E, F | R | E-200, F-80, R-40 |
| 4 | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN 2017) (vol. I et II) | ECE/TRANS/240, par. 77 | Versions papier et électronique, consultation en ligne | A4 | Vol. 1 : 580; vol. II : 500 | E, F | R | E-150; F-150;R-50 |
| 5 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, 20e édition révisée (vol. I et II) | E/RES/2013/25 du 25 juillet 2013, section A, alinéas b) et c) du paragraphe 2 du dispositif : 2 | Versions papier et électronique (pdf), consultation en ligne  | A4 | Vol. 1 : 460; vol. II : 450 | E, F, S | A, C, R | E-250; F-110; S-25; A-30; C-30; R-30 |
| 6 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d’épreuves et de critères (7e éd. révisée OU amend.1 à la 6e édition révisée)  | E/RES/2013/25, section A, alinéas b) et c) du paragraphe 2 du dispositif : 2 R | Versions papier et électronique (pdf), consultation en ligne  | A4 | Dans le premier cas 550; dans le deuxième cas : 60 | E, F, S | A, C, R | E-250; F-110; S-25; A-30; C-30; R-30 |
| 7 | Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH), 7e édition révisée  | Résolution ECOSOC E/RES/2013/25, section B, alinéa b) du paragraphe 3 du dispositif : 3. « Demande au Secrétaire général » : | Versions papier et électronique (pdf), consultation en ligne  | A4 | 620 | E, F, S | A, C, R | E-250; F-60; S-45; A-15; C-30; R-30 |
| 8 | Accord relatif aux transports internationaux de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP)  | ECE/TRANS/2014/26, activité 02.11, 1 a) | Version papier | A4 | 100 | E, F | R-250 | E-200; F-100; R-100 |
| 9 | Forum mondial de l’harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) – comment il fonctionne, comment y adhérer  | ECE/TRANS/WP.29/1110/Add.1, par. 50 : 50  | Version papier | A4 | 150 | E | A, C, F, R, S | E-1 000; F-500; R-300; S-300 |
| 10 | Bulletin annuel de statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord 2017  | ECE/TRANS/WP.6/2010/6, par. 125 a), ECE/TRANS/WP.6/159, par. 44 et ECE/TRANS/WP.6/161, annexe 1, activité 02.12.1 b) ii),par. 125 | Pdf et livre numérique | A4 | 150 | E | F, R |  |
| 11 | Bulletin annuel de statistiques des transports pour l’Europe et l’Amérique du Nord 2016 | ECE/TRANS/WP.6/2010/6, par. 125 a), ECE/TRANS WP.6/159, par. 44 et ECE/TRANS/WP.6/161, annexe 1, activité 02.12.1 b) i), par. 125 | Pdf et livre numérique | A4 | 150 | E | F, R |  |

*1* Langues : anglais = E; arabe = A; chinois = C; espagnol = S; français = F; russe = R.

 B. Publications isolées

| *No* | *Titre de la publication* | *Mandat* | *Version papier et/ou électronique* | *Format* | *Nombre de pages* | *Langue(s) originale(s)1* | *Traduction(s)1* | *Nombre d’exemplaires et langue(s)* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | Projet concernant les liaisons de transport Europe-Asie (LTEA), rapport sur la phase 3  | Déclaration ministérielle conjointe relative à l’établissement futur de liaisons de transport Europe-Asie, signée le 26 février 2013 à Genève, par. d) et e) | Versions papier et électronique | A4 | 300 | E | R | E-1000; R-600 |
| 2 | Étude relative au franchissement des frontières et aux questions douanières intéressant les transports  | Pour que la Convention TIR soit effectivement et convenablement appliquée, de même que d’autres conventions et accords en matière de facilitation du franchissement des frontières, il convient de mener des examens périodiques et des études analytiques/ comparatives sur les questions douanières intéressant les transports. | **Impression à la demande (groupes de travail) et version électronique** | A4 | **150** | **E, R**  |   | R-100 |
| 3 | Livre blanc sur la navigation intérieure | ECE/TRANS/SC.3/2013/195/Add.2, chap. B, 1 b) i) | Versions papier et électronique | A4 | 150 | E | F, R | E-200; F-100; R-100 |
| 4 | « Livre bleu », troisième édition révisée (ECE/TRANS/SC.3/144/Rev.3)  | ECE/TRANS/SC.3/2013/195/Add.2, chap. A, 1 b) | Versions papier et électronique | A4 | 120 | E | F, R | E-200; F-100; R-100 |
| 5 | Examen de l’état des transports ferroviaires  | ECE/TRANS/SC.2/218, par. 56 et 57 | Pdf et livre numérique | A4 | 150 | E | F, R | E-150 |
| 6 | Logistique du transport intermodal | ECE/TRANS/WP.24/135 | Pdf et livre numérique | A4 | 120 | E | F, R | E-120 |
| 7 | Incidences des changements climatiques et adaptation des réseaux de transport  | ECE/TRANS/240, par. 20 à 24 | Pdf et livre numérique | A4 | 150 | E | F, R | E-150 |
| 8 | Outil de modélisation des futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS)  | ECE/TRANS/240, par. 17 à 19 | Pdf et livre numérique | A4 | 150 | E |   |  |
| 9 | Sécurité routière : Évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie d’action pour la sécurité routière  | ECE/TRANS/224, par. 46 | Version électronique | A4 | 150 | E | F, R |  |

*1* Langues : anglais = E; arabe = A; chinois = C; espagnol = S; français = F; russe = R.

 C. Supports promotionnels

| *No* | *Titre de la publication* | *Mandat* | *Version papier et/ou électronique* | *Format* | *Nombre de pages* | *Langue(s) originale(s)1* | *Traduction(s)1* | *Nombre d’exemplaires et langue(s)* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | Documents d’information tels que le répertoire du Comité des transports intérieurs (6) | A/70/6 (sect. 20) | Versions papier et électronique | A4 | 20 | E | F, R | E-200, F-100, R-100 |
| 2 | Informations sur les activités de la CEE dans les domaines de la facilitation du franchissement des frontières et des transports (1) | A/70/6 (sect. 20) | Versions papier et électronique | A4 | 20 | E | F, R | E-200, F-100, R-100 |
| 3 | Informations sur les activités du Comité des transports intérieurs au bénéfice de l’environnement (1) | A/70/6 (sect. 20) | Versions papier et électronique | A4 | 20 | E | F, R | E-200, F-100, R-100 |
| 4 | Fiche d’information sur les gains de sécurité apportés par les systèmes de retenue pour enfants (1) | A/70/6 (sect. 20) | Versions papier et électronique | A4 | 20 | E | F, R | E-200, F-100, R-100 |

*1* Langues : anglais = E; arabe = A, chinois = C; espagnol = S; français = F; russe = R.

Annexe III

 Textes portant autorisation

 A. Textes généraux émanant des organes délibérants
et concernant la CEE

 1. Résolutions de l’Assemblée générale

| *Résolution no* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [55/2](http://undocs.org/A/RES/55/2) | Déclaration du Millénaire des Nations Unies |
| [57/144](http://undocs.org/A/RES/57/144) | Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire |
| [57/253](http://undocs.org/A/RES/57/253) | Sommet mondial pour le développement durable |
| [57/270](http://undocs.org/A/RES/57/270) B | Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l’égide de l’Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social |
| [60/248](http://undocs.org/A/RES/60/248) | Questions spéciales touchant le projet de budget-programme pour l’exercice biennal 2006-2007  |
| [65/185](http://undocs.org/A/RES/65/185) | Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l’Assemblée générale |
| [68/222](http://undocs.org/A/RES/68/222) | Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire |
| [66/288](http://undocs.org/A/RES/66/288) | L’avenir que nous voulons  |
| [67/10](http://undocs.org/A/RES/67/10) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne |
| [67/13](http://undocs.org/A/RES/67/13) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de coopération économique de la mer Noire |
| [67/14](http://undocs.org/A/RES/67/14) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de coopération économique |
| [67/15](http://undocs.org/A/RES/67/15) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de Shanghai pour la coopération |
| [67/83](http://undocs.org/A/RES/67/83) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et le Conseil de l’Europe |
| [67/148](http://undocs.org/A/RES/67/148) | Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d’action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l’Assemblée générale |
| [68/204](http://undocs.org/A/RES/68/204) | Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement |
| [68/212](http://undocs.org/A/RES/68/212) | Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures |
| [68/225](http://undocs.org/A/RES/68/225) | Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit |
| [67/226](http://undocs.org/A/RES/67/226) | Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies |
| [68/230](http://undocs.org/A/RES/55/2) | Coopération Sud-Sud |
| [67/264](http://undocs.org/A/RES/57/144) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de la coopération islamique |
| [67/290](http://undocs.org/A/RES/57/253) | Structure et modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable |
| 68/6 | Document final de la manifestation spéciale consacrée au bilan de l’action entreprise pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement |

 2. Résolutions du Conseil économique et social

| *Résolution no* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| 2006/38 | Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l’Europe et mandat révisé de la Commission |
| 2012/30 | Le rôle du Conseil économique et social dans l’application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l’égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l’Assemblée générale, notamment la résolution [61/16](http://undocs.org/A/RES/61/16) |
| 2013/1 | Résultat de l’examen de la réforme de 2005 de la Commission économique pour l’Europe |
| 2013/16 | Transversalisation de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies |

 3. Décision du Conseil économique et social

| *Décision no* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| 2011/247 | Rapport de la Commission de la population et du développement sur les travaux de sa quarante-quatrième session et ordre du jour provisoire et documentation de sa quarante-cinquième session |

 4. Décisions de la Commission économique pour l’Europe

| *Décision no* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| ECE/AC.21/2002/8 | Déclaration relative à la mise au point du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement (PPE-TSE), adoptée à la deuxième réunion de haut niveau sur les transports, l’environnement et la santé |
| A (64) | Les travaux de la Commission économique pour l’Europe |

 B. Textes relatifs au sous-programme

 1. Résolutions de l’Assemblée générale

| *Résolution no* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| [58/9](http://undocs.org/A/RES/58/9) | Crise mondiale de la sécurité routière |
| [58/201](http://undocs.org/A/RES/58/201) | Programme d’action d’Almaty : partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit |
| [63/2](http://undocs.org/A/RES/63/2) | Document final de l’examen à mi-parcours du Programme d’action d’Almaty : répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit |
| [67/13](http://undocs.org/A/RES/67/13) | Coopération entre l’Organisation des Nations Unies et l’Organisation de coopération économique de la mer Noire |
| [64/255](http://undocs.org/A/RES/64/255) | Amélioration de la sécurité routière mondiale  |
| [66/260](http://undocs.org/A/RES/66/260) | Amélioration de la sécurité routière mondiale |

 2. Résolutions du Conseil économique et social

| *Résolution no* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| 1999/65 | Transformation du Comité d’experts en matière de transport des marchandises dangereuses en Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses et du Système harmonisé à l’échelle mondiale de classement et d’étiquetage des produits chimiques |
| 2011/25 | Travaux du Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques |
| 2013/7 | Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar |
| 2013/25 | Travaux du Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques |

 3. Décision de la Commission économique pour l’Europe

| *Décision no* | *Titre* |
| --- | --- |
|  |  |
| ECE/AC.21/2009/2 | Rapport de la réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l’environnement sur sa troisième session |